



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

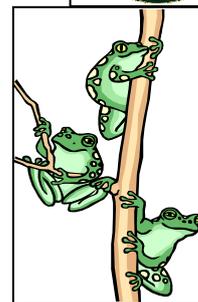
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Janvier 2015

*Le Maire et son Conseil Municipal
vous souhaitent
un Joyeux Noël et une Bonne Année 2015 !
« Glectligi Wienachta un a Guet nej Johr ! »*



Photos : Gérard HIRTZ

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,



2014 : c'était l'année du changement puisque vous avez décidé de faire confiance à une nouvelle équipe municipale, renouvelée aux $\frac{3}{4}$ de ses membres.

Ce changement n'a pas eu d'impact sur la réalisation de nombreux travaux dont les plus importants concernent la réfection totale des trottoirs à Herrlisheim-Vignoble, le doublement des cases du columbarium, l'ensemencement du terrain de football près des écoles, la création d'un local de rangement à l'école maternelle en propre régie...

De son côté, la Communauté d'Agglomération de Colmar a enfoui toutes les bennes installées derrière le parking de la gare, exceptées les bennes à vêtements, créé une aire de dépôt des déchets verts, et installé 2 bennes supplémentaires dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Quant au Conseil général, il a remplacé le revêtement de la route départementale à Herrlisheim-Vignoble vers Obermorschwihr.

Les dossiers qui fâchent en 2014 concernent la mise en place « imposée » des rythmes scolaires, la réforme territoriale avec un nouveau canton qui réunira ceux de Munster, Wintzenheim et Rouffach soit 50 000 habitants, une région qui englobera l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne. Mais où est la proximité en prenant de telles décisions ?

Localement, pour 2015, les démarches sont déjà engagées pour les projets tels la révision du plan local d'urbanisme, le renouvellement des baux de chasse, l'uniformisation des panneaux des commerçants, la réhabilitation du lavoir, l'accès et la réhabilitation de la mairie, sans oublier le projet de construction d'un nouveau dépôt communal.

Avant de terminer, je vous invite à venir nombreux à la crémation des sapins organisée le samedi 10 janvier par Fresch'n Co et le corps local des sapeurs-pompiers.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer un joyeux Noël, d'agréables fêtes de fin d'année et surtout :

SANTÉ et BONHEUR pour 2015.

Bien cordialement,



Votre Maire,
Gérard HIRTZ





Agenda du mois de Janvier 2015



- 07 Vœux du Maire
- 09 A.G. APPMAA (pêcheurs)
- 09 Soirée jeux périscolaire
- 10 Crémation des sapins
- 16 A.G. Arboriculteurs
- 26 Réunion Journée Citoyenne
- 30 Collecte de sang
- 31 Cross Corpo Liebherr



FONCTIONNEMENT DES SERVICES PENDANT LES FÊTES



Le secrétariat de la mairie et l'agence postale seront ouverts les :

Mercredi 24 décembre de 8 h à 12 h

Mercredi 31 décembre de 9 h à 11 h

Ils fonctionneront aux horaires habituels les autres jours (sauf jours fériés).

REVISION DE LA LISTE ELECTORALE

La période de révision de la liste électorale commence le 1^{er} septembre et prend fin le 31 décembre.

Les personnes nouvellement domiciliées ou non encore inscrites sont invitées à se présenter en mairie pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune. Elles devront présenter leur carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile (facture récente, copie du bail ou titre de propriété).

Les ressortissants de l'Union Européenne ont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales complémentaires (parlement européen et élections municipales).

Les habitants quittant définitivement la commune voudront bien le signaler en mairie et n'oublieront pas de s'inscrire avant le 31 décembre à la mairie de leur nouveau domicile.

FESTIVITES DU NOUVEL AN :



La vente des artifices de divertissement des catégories K1 et C1 est réservée aux personnes de plus de 12 ans (seuls les titulaires d'un certificat de qualification peuvent acquérir des engins de catégorie supérieure et des produits pyrotechniques permettant le tir tendu).

La vente d'artifices sur la voie publique et le transport d'articles pyrotechniques dans les véhicules de transport public collectifs sont interdits.

Il est également interdit d'introduire dans le Haut-Rhin des pétards achetés à l'étranger.

Conseils de sécurité :

- Pour les mineurs, la présence d'un parent ou d'un adulte est fortement recommandée.
- Un pétard allumé ne se garde pas en main : il doit être jeté au sol et à bonne distance des personnes et des biens.
- Ne jamais essayer de rallumer un pétard qui n'a pas explosé.

La Vie Municipale

CORPS des SAPEURS POMPIERS DE HERRLISHEIM



Début de cette année, je vous avais rendu attentif sur la nécessité d'installer des détecteurs de fumée (DAAF) et à ce titre, j'avais entrepris une démarche pour vous permettre d'acquérir ces appareils qui seront obligatoires à partir du 8 mars 2015.

Le Corps des sapeurs pompiers a décidé de reconduire cette opération.

Le prix du DAAF est de 13 € et 21 € pour le CO (détecteur monoxyde de carbone).
Ils sont de marque KIDDE conformes à la norme NF EN 14604 et garantis 5 ans.

En participant à cette commande groupée, vous vous équipez d'un appareil fiable et contribuez aussi à l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers. En effet, pour chaque appareil acheté, le fournisseur ainsi que l'Union Départementale des sapeurs-pompiers s'engagent à reverser 1 € aux pupilles.

Pour vous assurer une livraison fin février, nous vous demandons de retourner le bon de commande ci-dessous avec le règlement, à :

- David WIEST, 23 Rue de la Gare
- ou à la Mairie,

avant le 31 janvier.

Le Corps des Sapeurs-Pompiers, l'Amicale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le chef de Corps
David WIEST

BON DE COMMANDE

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

	Quantité	Prix unitaire	Prix total
Détecteur Kidde (DAAF)		13 €	
Détecteur de CO		21 €	

Ci-joint le règlement par : Chèque à l'ordre de **L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Herrlisheim**

ou en espèces : €

Signature :

La Vie Municipale

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde ... les bons gestes de prévention également.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil à combustion. Il est inodore, invisible et non irritant, donc très difficile à détecter.

Comment éviter les intoxications ?

- Faire contrôler systématiquement les installations de chauffage, chauffe-eau, insert, ... ainsi que les conduits de fumée, par un professionnel qualifié.
- Aérer le logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- Ne pas obstruer les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans les cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans le logement.

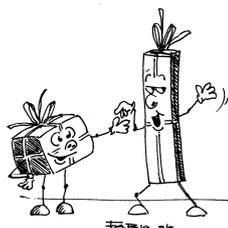
Dans ce cas :

- aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres,
- arrêtez si possible les appareils à combustion,
- évacuez au plus vite les locaux,
- appelez les secours - 112 : numéro unique d'urgence européen - 18 : sapeurs pompiers - 15 : SAMU.

REUNION « JOURNEE CITOYENNE »

Suite à la réunion du 6 octobre et afin de mettre en place la journée citoyenne du 30 mai 2015, la commune vous invite à une prochaine réunion de travail le lundi 26 janvier 2015, à 19 h 30, salle des Sociétés.

Cette réunion nous permettra d'exposer les différents projets de travaux.



VENEZ NOMBREUX


**Journée
Citoyenne**

La Vie Municipale

RESULTATS DES DONNEES RADAR



Nous vous rappelons que l'enregistrement se fait en 2 étapes. Le premier à environ 40/50 mètres et le second devant le radar. Entre les deux, nous remarquons le ralentissement ou l'accélération du véhicule.

Situation : 7 rue d'Eguisheim
Sens de circulation : vers le village
Période : du lundi 6 octobre au dimanche 23 novembre 2014
Les données sont faussées du fait que le radar était situé près du croisement avec la rue des Mésanges.

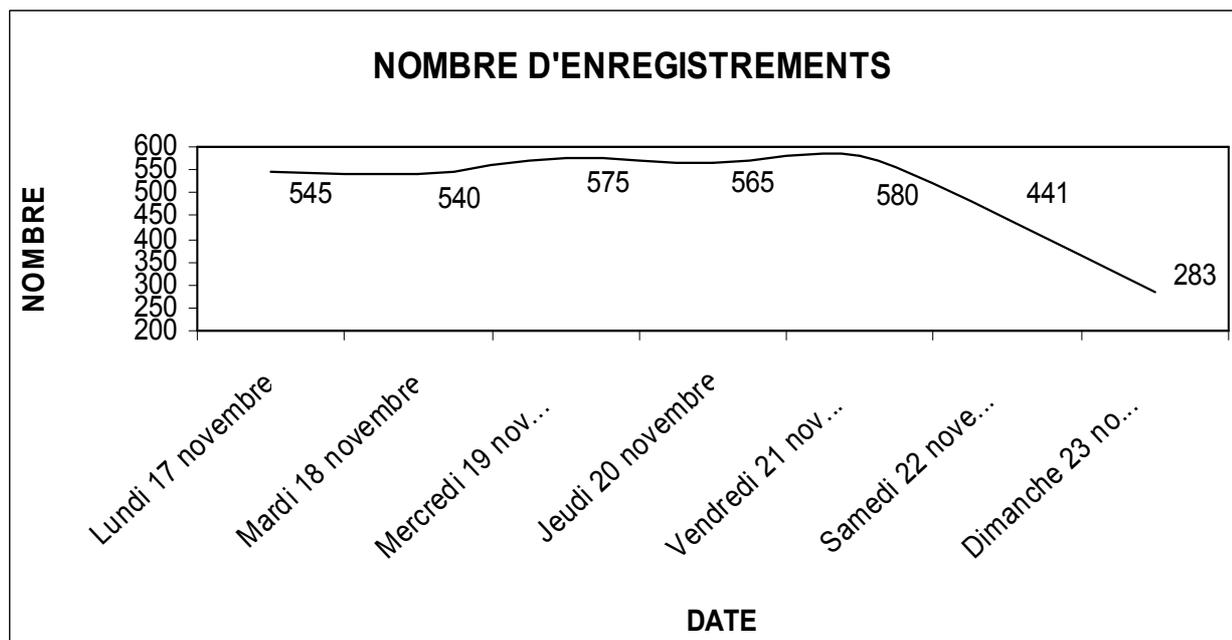
Vitesse moyenne générale

1° enregistrement : 27,6 km/h
2° enregistrement : 36 km/h

Nombre de passages en 7 semaines :	24 419
Nombre de jours :	49
Moyenne journalière :	498

Vitesse et nombre de passages (2ème enregistrement)

Vitesse	Nombre	%	Observations
De 4 à 25 km/h	3 314	13,57%	Cyclistes
De 26 à 55 km/h	20 715	84,83%	
De 56 à 81 km/h	390	1,60%	
Total	24 419	100,00%	



La Vie courante

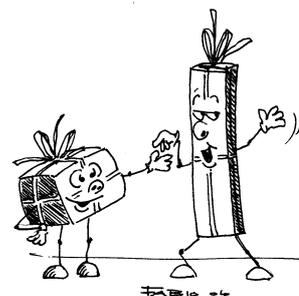
NOUVEAU SITE INTERNET VIA TRAJECTOIRE

Vous cherchez une place en maison de retraite pour vous ou l'un de vos proches ?
Le nouveau site viatrajectoire.fr du Conseil Général est fait pour vous.

Ce site est un service public, gratuit, confidentiel et sécurisé.

Il vous permettra de :

- Compléter une demande d'inscription en ligne
- Consulter l'annuaire détaillé des maisons de retraite
- Faire sa recherche par critère géographique, financier et médicaux
- Transmettre son dossier à son médecin traitant
- Echanger directement avec les établissements
- Suivre votre demande
- Compléter, modifier ou actualiser votre dossier



SALON REGIONAL FORMATION EMPLOI

La prochaine édition du salon régional Formation Emploi aura lieu

les 23 et 24 janvier 2015 au Parc des Expositions de Colmar.

Ce salon est l'évènement n° 1 en Alsace pour tous les professionnels du recrutement, de l'orientation-formation et de la création d'entreprise.

Ouvert à tous les publics (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, professionnels), il a pour objectif d'aider les visiteurs à trouver leur voie, à décrocher un emploi ou encore à rebondir professionnellement.



INTEMPERIES et TRANSPORTS SCOLAIRES

Depuis septembre 2013, le Conseil général du Haut-Rhin a mis en place un système d'alerte SMS en cas d'annulation des transports scolaires pour intempéries. L'envoi de SMS ne concerne pas d'éventuelles perturbations du service quotidien, mais les décisions prises par le Conseil général de suppression totale ou sur une zone localisée des transports scolaires, notamment en cas de fortes chutes de neige.

Toute personne intéressée peut s'inscrire sur le site Internet dédié (www.alertebus.cg68.fr).

AIRE DE DEPOT DES DECHETS VERTS



Du paillage et du structurant pour compost sont à votre disposition à l'aire de dépôt des déchets verts.

Servez-vous !



TELEPHONE, SMARTPHONE : UN RISQUE AU VOLANT

Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident ; écrire un message en conduisant multiplie ce risque par 23 !

Le constat est alarmant : 31 % des conducteurs reconnaissent lire leurs messages au volant et 13 % en rédigeant. Cette tendance est encore plus marquée chez les moins de 35 ans : 61 % des conducteurs lisent leurs SMS en conduisant et 32 % en écrivent (sondage exclusif TNS-Sofres – septembre 2013) !

Le smartphone ou le téléphone portable sont aujourd'hui omniprésents dans la vie quotidienne. Au volant leur usage distrait le conducteur, avec pour conséquences immédiates : augmentation du temps de réaction, difficulté à maintenir le véhicule dans sa trajectoire, à s'insérer dans le flux de circulation, à adapter sa vitesse, réduction du champ visuel et moindre conscience de l'environnement.

Dans la plupart des pays européens, l'usage du téléphone au volant est interdit. En France, un conducteur utilisant un téléphone portable tenu en main est passible d'une amende forfaitaire de 135 euros et d'un retrait de 3 points du permis de conduire. L'usage du kit main libre est toléré mais peut être retenu comme circonstance aggravante si, en cas d'accident, son emploi s'avère en être la cause.

Faire la route sans être distrait par le téléphone portable, c'est possible !

Il suffit d'activer le mode silencieux pendant toute la durée du trajet, de placer le téléphone dans un endroit du véhicule non accessible en conduisant, de le confier à un passager ou de s'arrêter dans un endroit sécurisé pour prendre connaissance des messages reçus.

Pour en savoir plus : www.securite-routiere.gouv.fr

LINE DUGRAIN, NOUVELLE CORRESPONDANTE DU JOURNAL L'ALSACE

Le journal l'Alsace a depuis quelques semaines une nouvelle correspondante, en la personne de Line Dugrain.

Fréquentant le village depuis 12 ans, elle y habite depuis bientôt 5 ans.

Si elle a accepté cette tâche, c'est qu'elle aime l'idée que le journal représente un lien avec celles et ceux qui le lisent et que ce lien peut s'incarner aussi sur le terrain.

Elle souhaite pouvoir apporter sa contribution pour la mise en lumière des initiatives locales, tout en restant fidèle à l'esprit des manifestations.

Pour cela, elle apporte un soin particulier au choix des mots et aux photos qu'elle réalise elle-même.

Vous pouvez contacter Line Dugrain par mail à l'adresse : linedugrain@gmail.com

POUBELLES BIO-DECHETS

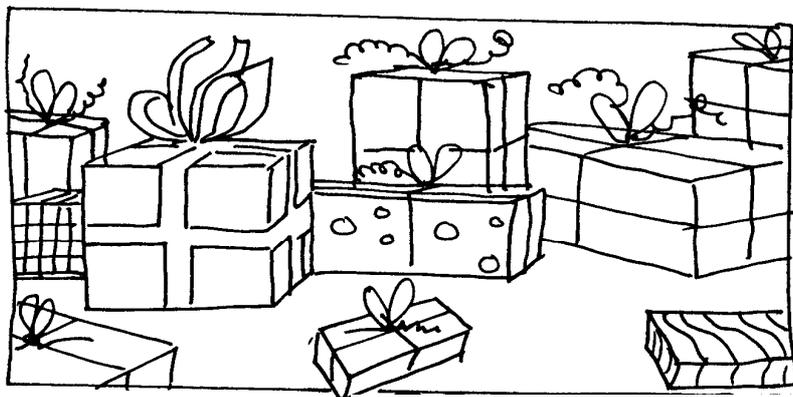
Les sacs pour les poubelles bio-déchets sont disponibles à la mairie.

Vous pouvez venir les récupérer aux heures d'ouverture de la mairie.

INFO ARBORICULTURE

- Samedi 10 janvier à 14h00 au verger école situé dans le parc de l'hôtel de ville : taille d'hiver sur haie fruitière et haute-tige.

- Vendredi 16 janvier à 19h45, salle des sociétés : assemblée générale.



La Vie Associative - infos



EPIPHANIE 2015 DU NOUVEAU A HERRLISHEIM

La chorale Sainte Cécile de Herrlisheim et ses amis choristes d'Eguisheim et Obermorschwihr remplacent son traditionnel concert de l'Épiphanie par une messe chantée, plus solennelle, le samedi 3 janvier 2015 à 18h30 en l'église Saint Michel.

Guidés par les œuvres de Lassus, Haydn... soyez les témoins de la manifestation de l'Enfant Sauveur, aux mages, à ceux qui ont suivi l'étoile et ont cru.

Venez nombreux.



COLLECTE DE SANG

La première collecte de sang de 2015 aura lieu le vendredi 30 janvier de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim.

L'E.F.S de Colmar et l'amicale des donneurs de sang comptent beaucoup sur la mobilisation des personnes de bonne santé âgées de 18 à 70 ans car pour répondre à la demande des hôpitaux il faut 700 poches de sang par jour en Alsace.

Votre don contribue à sauver des vies, quoi de plus beau comme cadeau ?

Un espace jeux sera mis à disposition des enfants qui accompagnent leurs parents.

Une collation servie à l'issue du don permettra de passer un moment convivial.

En cette fin d'année, l'Amicale des donneurs de sang de Herrlisheim vous souhaite une heureuse fête de Noël et beaucoup de joie pour l'année 2015.

Merci !
Le Président
Bernard SIRY



SAPEURS POMPIERS

Toute la population de Herrlisheim est vivement remerciée pour l'accueil qu'elle a réservé aux sapeurs-pompiers locaux lors de leur passage pour les calendriers 2015.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.

Le Président
Laurent DI STEFANO

Divers



DENEIGEMENT

La Mairie rappelle qu'en cas de chute de neige, et conformément au droit local applicable en Alsace-Moselle, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés sur une largeur d'environ 1,50 m (s'il n'existe pas de trottoirs, une bande de même largeur doit être dégagée de la même façon).

En cas de verglas, les trottoirs ou les bandes longeant les propriétés doivent être saupoudrés (sable, cendre, sel, sciure de bois) sur une largeur d'environ 1,50 m. Les surplus de neige et de glace ne doivent en aucun cas être jetés sur la chaussée. Les couvercles des bouches d'incendie souterraines et les robinets des vannes de conduite doivent être dégagés.

Nous vous rappelons que comme les hivers précédents, la commune ne fera pas de salage (sauf aux abords des écoles et de la Mairie). Les enjeux environnementaux commandent en effet de mieux maîtriser l'utilisation du sel de déneigement.

N'oublions pas : le sel déversé se retrouve dans la nappe phréatique, donc dans l'eau que nous buvons, sans parler des dégradations de la chaussée...

FAITES DES ECONOMIES AVEC ESPACE INFO → ENERGIE !

Le secteur du bâtiment est responsable de 22 % des émissions de CO₂ et de 43 % de la consommation d'énergie finale en France. Alors comment économiser l'énergie ? Quels travaux réaliser pour isoler son logement, et quels matériaux choisir ? Vers quel système de chauffage s'orienter ? De quelles aides financières peut-on bénéficier ? Autant de questions à vous poser avant d'engager des travaux et à poser aux spécialistes de l'Espace INFO-ENERGIE de la Communauté d'Agglomération de Colmar qui vous feront bénéficier de conseils neutres et gratuits dans l'approche globale de la rénovation énergétique de votre logement.

Les deux conseillers INFO-ENERGIE reçoivent le public dans les locaux de la Communauté d'Agglomération de Colmar, 32 cours Sainte Anne à Colmar, de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Ils répondent également à vos demandes d'informations par téléphone ou par courriel :

Tél. : 03 69 99 55 69 ou 03 69 99 55 68

Courriel : eie.grandchamp@agglo-colmar.fr ou eie.lux@agglo-colmar.fr

L'Espace INFO-ENERGIE de la Communauté d'Agglomération de Colmar est là pour vous guider dans votre projet de construction ou rénovation énergétique de votre logement. Ses deux conseillers répondront de façon neutre et gratuite à toutes vos questions concernant la technique du bâtiment et les aides financières.

PRENEZ UNE BONNE RESOLUTION POUR LA NOUVELLE ANNEE

Pour la nouvelle année, prenez une bonne résolution en pensant à mettre votre nom sur votre sonnette ainsi que sur votre boîte aux lettres!

De même, pensez à vérifier que le numéro de votre maison est bien renseigné!

Cela facilitera le travail de la Poste mais également des agents municipaux, livreurs et de toutes les personnes qui chercheront à vous joindre.

Etat Civil

Les Grands Anniversaires du mois de Janvier 2015

SCHMITT Eugène, 85 ans le 1^{er}
HERTZ Constant, 90 ans le 4
BANNWARTH Gilbert, 80 ans le 4
KEITER Edmond, 85 ans le 5
ZOLLER-LOISON Louis, 78 ans le 5
FRUH Gérard, 87 ans le 6
GREINER Gabrielle née BUSCHECK, 86 ans le 7
BAUER Bernadette née THOMANN, 86 ans le 9
KAMMERER Thérèse née RENNIE, 77 ans le 9
HURST Marie-Louise née MARTIN, 83 ans le 13
STAHL Alphonsine née JUNG, 83 ans le 14
HERTZOG Robertine née STRUSS, 85 ans le 15
VAN ROYEN Georges, 81 ans le 18
GLEE Raymond, 78 ans le 18
SCHIRRER Jean Paul, 81 ans le 20
KIBLER Lucien, 83 ans le 21
WURGES Marie Louise née GELER, 83 ans le 26
BRETZ Gaston, 77 ans le 29
GALET Christiane, 75 ans le 31



Gabriel Redelsperger

le 27 novembre

Naissances

Robin Graff

le 10 décembre

CREMATION DES SAPINS



SAMEDI 10 JANVIER 2015

A PARTIR DE 17 h 30



PARKING DE LA LAUCH A HERRLISHEIM

VENEZ NOMBREUX APPORTER VOTRE SAPIN !

Dans le dialecte alsacien, le mois de janvier porte aussi le nom de « Issmonet » (mois de la glace) et de « Schneemonet » (mois de la neige). Pour réchauffer cette atmosphère hivernale, **l'association FRESCH'N CO vous invite gratuitement** à un grand feu de joie alimenté par vos sapins de Noël.

Cortège avec les personnages de Noël

- * Petit cadeau aux enfants qui apporteront leur sapin.*
- * Boissons chaudes et petite restauration.*
- * Jeu de lumières & animation musicale.*

